



Les ateliers de jeux en forêt

Informations et règlement 2025

Description

L'Association *Bulles de Nature* a pour but d'offrir aux enfants du temps et de l'espace pour aller à la rencontre de la nature en jouant, en contemplant, en découvrant, en comprenant son fonctionnement et en créant à partir de ses éléments.

Les expériences dans la nature sont source de bien-être et de santé. La forêt offre en effet un espace naturel où les enfants peuvent bouger librement, élargir leurs connaissances et s'épanouir pleinement. En vivant la forêt par les sens, en s'émerveillant de ses trésors, les enfants ont l'occasion de développer avec elle une relation profonde, ainsi que de réaliser son importance.

Durant les sorties, les enfants pourront s'amuser en forêt, se rencontrer, bouger, apprendre à connaître la forêt et ses habitants, inventer des activités, rêver, construire de leurs mains, créer tout un peuple des bois ou encore peindre avec des matériaux et pigments naturels.

Animatrices

Christèle Pugin (079/328.12.94) a travaillé pendant près de 20 ans comme éducatrice spécialisée auprès d'enfants en situation de handicap. Elle adore être en forêt et a souvent remarqué comment les enfants s'épanouissent au contact de la nature. Dans le but de partager son amour du vivant, elle s'est formée en 2016 comme animatrice nature (CAS EEN) et en 2023 comme praticienne en herboristerie consciente. Elle aime apprendre de la nature par ses sens et par son cœur ; elle aime partager la joie et la magie des rencontres avec les plantes. Pour mieux comprendre le langage des plantes, elle propose des temps de méditation en nature. Se relier à soi, se lier à la nature, cultiver la conscience peut contribuer à construire un monde nouveau, plus authentique et plus altruiste.

Cristina Brun a grandi sur les berges du Lac Titicaca. La nature, les gens et la vie au Pérou ont laissé sur elle une forte impression. Depuis sa venue en Suisse elle a

travaillé auprès de personnes en situation de handicap, d'adolescents en difficulté et de jeunes enfants, avec pour cadre de référence la pédagogie Steiner et l'anthroposophie. A la naissance de sa fille, Uma, elle quitte la garderie de Château d'Oex après avoir achevé une formation en éducation à l'environnement par la nature (CAS EEN). Retrouver le lien avec la nature lui semble primordial sur notre chemin d'êtres humains.

Sarah Meyer travaille depuis 4 ans dans le domaine socio-éducatif. Après 2 ans en école spécialisée, elle s'est dirigée vers l'aide à domicile, puis en crèche comme aide à l'intégration et auxiliaire. Elle a deux enfants, un garçon de 12 ans et une fillette de 8 ans. Animée par un fort désir de transmettre ses valeurs tel que le respect de soi, des autres et de la nature, elle s'engage pleinement dans l'accompagnement des enfants. Partager, s'émerveiller, créer et rire font partie de ses moments préférés !

Dates et horaires des ateliers

Pour les enfants de 2 ans et demi à 6 ans, les sorties ont lieu un samedi par mois (soit le premier samedi du mois, soit le troisième) de 9h à 12h et chaque jeudi ou mardi, de 8h30 à 11h, excepté durant certaines vacances scolaires (la première d'octobre, les deux de fin d'année, la première de Pâques).

Pour leur première visite, les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents de manière à se familiariser en toute confiance avec le lieu et les personnes présentes.

Christèle organise aussi sur demande des anniversaires en forêt, des chasses aux trésors, des animations dans le jardin, des sorties à thèmes, des courses d'école. Le lieu et les activités sont discutés avec la personne intéressée.

Formalités d'inscription, tarifs

Pour le groupe de jeux en forêt, les inscriptions se font par téléphone ou par messagerie auprès des animatrices.

Pour participer aux ateliers, les familles doivent être membres de l'*Association Bulles de Nature* et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 40frs. Chaque enfant se voit attribuer un « Passeport Nature » payable sur le CCP de l'Association au moment de l'inscription. Le tarif pour les groupes hebdomadaires est de 25frs par sortie. Le tarif pour les samedis est de 30frs par sortie.

La régularité du contact avec la nature a un vrai impact sur le développement de l'enfant et sur la cohésion et la dynamique du groupe. Le « Passeport Nature » est une manière d'encourager les familles à un engagement régulier pour les copains et pour la forêt. Les ateliers ont lieu avec un minimum de 5 enfants et un maximum de 12. Que l'enfant soit présent pour l'activité ou non, la sortie est

déduite du passeport. Si, pour des raisons de santé ou de sécurité, une sortie ne peut se faire, elle sera reportée sur une période de vacances ou un férié.

Pour les animations sur demande, le tarif est de 100frs pour 3 heures de jeux en forêt avec un maximum de 10 enfants. Si le groupe doit être plus grand et exiger la présence des deux animatrices, le tarif augmente. Les contacts se font par téléphone, mail ou de personne à personne. Christèle se déplace volontiers dans la région de Bulle, vers la forêt la plus proche du domicile de ou des enfants.

Responsabilité

Nous vous rendons attentifs à la présence de tiques en forêt. Afin de limiter les risques de piqûres, nous vous conseillons d'habiller votre enfant de manière à ce que bras et jambes soient couverts et de mettre les pantalons dans les chaussettes (même par temps chaud). L'application d'un produit anti-tiques sur les habits est recommandée. Les parents sont responsables du contrôle de la peau de leur enfant en rentrant à la maison après l'atelier. Si vous constatez une piqûre de tique, nous vous conseillons d'appeler votre pédiatre.

Merci de nous avertir si vous ne venez pas chercher personnellement votre enfant après l'atelier et de nous communiquer un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable en cas d'urgence.

Merci aussi de nous informer de toute maladie, allergie affectant votre enfant et des mesures à prendre le cas échéant.

Toute sortie en forêt comporte des risques. A ce titre, l'Association *Bulles de Nature*, les propriétaires de la forêt et le service forestier se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents liés à des chutes de branches ou d'arbres, liés aux intempéries, ou en cas de blessures le long du chemin

Assurances

Les assurances RC et accident de l'enfant restent à la charge des parents. En cas d'urgence, les frais d'ambulance sont à la charge des parents.

Matériel et habillement

Pour le confort de votre enfant, pensez à le munir de bonnes chaussures, de vêtements peu dommages et adaptés à la météo, et de le badigeonner de crème solaire si nécessaire.

Équipement d'été: pantalons longs légers/leggings; pull léger à manches longues; bonnes chaussures - les chaussures de montagne conviennent bien par temps sec, mais ne permettent pas le jeu dans l'eau ou la traversée d'un ruisseau; les bottes en plastique sont moins confortables pour sauter et grimper, mais très utiles en cas de pluie; casquette.

Équipement d'hiver: sous-vêtements de ski, laine et fourrure polaire gardent une chaleur optimale. Il est important que les reins soient bien protégés. Pendant les saisons froides et humides, mettez des bottes en caoutchouc fourrés ou bien des chaussures chaudes avec un bon profil et des vêtements de ski. Même pendant les jours froids et secs d'hiver, nous préconisons des vêtements imperméables. Préférez les leggings aux collants pour permettre de changer uniquement les chaussettes. Attention au "principe de l'oignon": plusieurs couches légères chauffent mieux qu'une seule épaisse! Vérifiez que les couches soient assez amples pour que le sang puisse bien circuler dans le corps, surtout vers les pieds. Ne pas oublier l'indispensable bonnet chaud! Les pertes de chaleur les plus importantes se font par la tête.

Dans le sac à dos: une boisson (chaude en hiver); un petit goûter; un sac plastique avec des vêtements de rechange (si nécessaire); en hiver des chaussettes, une deuxième paire de gants et un caleçon long; un survêtement contre la pluie (selon prévisions météo).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'endommagement ou de perte de matériel.

Conditions météo extrêmes

En générale, les ateliers ont lieu par tous les temps. En cas de météo très défavorable (vent, orage), les ateliers sont annulés ou reportés. L'information est communiquée par téléphone la veille au soir ou en tout début de matinée.

Informations personnelles

Pour pouvoir garantir un accompagnement prévoyant et sécurisé de votre enfant, nous vous prions de compléter le document ci-après et de nous le remettre lors de notre première rencontre. Au plaisir de faire votre connaissance!

Informations personnelles de l'enfant

(ces informations restent confidentielles)

Nom et prénom de l'enfant: _____

Date de naissance de l'enfant: _____

Nom de la personne responsable de l'enfant: _____

Numéros en cas d'urgence:

Privé: _____

Portable: _____

Bureau: _____

Votre enfant a-t-il des allergies? lesquelles? _____

Votre enfant a-t-il des maladies? _____

Votre enfant prend-il des médicaments? _____

Votre enfant a-t-il des peurs particulières? _____

Votre enfant porte-t-il des couches? _____

Êtes-vous d'accord avec les conditions suivantes (tracez ce qui ne convient pas):

- Des photos de mon enfant peuvent être publiées sans le nom de l'enfant
- Mon enfant a une assurance RC et une assurance contre les accidents
- Toute sortie en forêt comporte des risques. A ce titre, l'Association *Bulles de Nature*, les propriétaires de la forêt et le service forestier se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents liés à des chutes de branches ou d'arbres, ou en cas de blessures
- J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte

Lieu et date: _____

Signature: _____